

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE d'ARGENTAT-SUR-DORDOGNE (Corrèze)

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie :

le mardi 2 avril 2019 à 20 heures 00

Affiché le **29 mars 2019**

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- Compte-rendu des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal
- Approbation du Compte Administratif 2018 – Budget Général Argentat-sur-Dordogne
- Approbation du Compte de Gestion 2018 – Budget Général Argentat-sur-Dordogne
- Affectation du résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2018 – Budget Général
- Vote des taux d'imposition 2019
- Approbation du Budget Primitif 2019 – Budget Général
- Participation aux dépenses des syndicats de communes 2019
- Convention Histoires de Passage
- Convention de mise à disposition à titre gratuit de locaux situés avenue du Jardin Public dans l'ancienne bibliothèque
- Recrutement d'agents saisonniers
- Convention de mise à disposition – surveillance des baignades
- Licences d'entrepreneurs de spectacles vivants : désignation d'un titulaire
- Restauration de documents d'archives – demande de subvention
- Admissions en non-valeur
- Cession d'un véhicule Ford Transit
- Convention entre EPIDOR et la Commune d'Argentat-sur-Dordogne pour la réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale d'Argentat-sur-Dordogne